

Journée d'étude sur l'anthropologie de l'éthique

Vendredi 8 avril à Strasbourg

I) Présentation des fonctions et des travaux de Raymond Massé

A) Les statuts professionnels de Raymond Massé

Raymond Massé dispense des cours dans les universités du Canada depuis 1978 et depuis 1994 il est titulaire d'un poste d'enseignant à l'Université de Laval au Québec. Parallèlement à ses fonctions d'enseignant, il est directeur de recherche en santé publique à Montréal. Il est également chef anthropologue au sein d'une équipe pluridisciplinaire en santé publique¹ qui travaille à l'élaboration et à l'évaluation de processus d'interventions.

B) Les travaux de Raymond Massé

Raymond Massé a commencé à réfléchir aux questions éthiques par le biais d'un travail avec les institutions de santé publique. Son travail a débuté en 1990 par des entrevues faites à l'aide de collectes de données auprès du personnel médical (médecins, infirmières, nutritionnistes, psychologues). Ces entrevues avaient pour but de comprendre le point de vue du personnel de santé sur les enjeux éthiques caractéristiques de leurs professions. La démarche s'est poursuivie par un processus empirique² qui s'est fait dans le cadre de la bioéthique. Il y a peu de réflexion éthique dans le domaine de la santé publique mis à part sur le sida dans les années 1980. Une quinzaine d'années plus tard, c'est l'anthropologie générale qui s'interroge sur sa contribution dans la réflexion bioéthique. Ainsi Raymond Massé a poursuivi ses travaux en publiant un ouvrage qui s'interroge sur l'universalité de la morale et la compétence réflexive de l'éthique.

II) Cadrage de la notion de l'anthropologie éthique

A) Définition de la notion éthique et morale

Raymond Massé nous rend vigilant sur le fait que l'anthropologie éthique ne se développe qu'à partir des dix dernières années en mettant au cœur de son questionnement le concept de la réflexivité³ et de la liberté. Par la suite, Raymond Massé définit les deux notions essentielles de l'anthropologie qui sont l'éthique et la morale :

- La morale, selon l'anthropologue, est l'analyse des systèmes de moralité qui englobent l'ensemble des normes et règles d'une société. En anthropologie, l'étude de la morale est ancrée dans la réalité a contrario de la philosophie qui lui donne un caractère théorique. En

¹ Santé publique : au Canada la notion de santé publique englobe toutes les actions dont le but est de préserver la santé de la population, notamment concernant la prévention des infections.

² Processus empirique : désigne un processus qui est basé uniquement sur l'expérience et l'observation.

³ La réflexivité est un processus transformateur des représentations, des pratiques sociales, des savoirs.

effet, l'anthropologie va observer comment un groupe social va constituer son système de moralité. Ce système de moralité va être intégré par la personne appartenant au groupe social par un processus de socialisation⁴. Raymond Massé veut nous rendre vigilant sur le fait qu'il existe plusieurs systèmes de moralité dans une société du fait de la diversité des groupes sociaux qui y cohabitent. Cela aboutit à la difficulté de porter un jugement sur les comportements et les pratiques qu'on peut observer dans une société. Ce modèle n'est plus défini en anthropologie car cette intervention peut être considérée comme étant un impérialisme moral. Selon Raymond Massé la non-intervention soulève plus de questionnements éthiques que l'intervention.

- L'éthique, selon l'anthropologue, est l'explication de la marge de liberté. Cette réflexion anthropologique ne se centre plus sur le système de moralité. Elle porte sur l'individu à l'intérieur du système de moralité en s'interrogeant sur la manière par laquelle l'individu va développer son propre système de moralité. Cela suppose que l'individu dispose d'une marge de manœuvre et d'une possibilité de réflexivité. La compétence universelle morale était plus facilement reconnue par l'ensemble des écoles d'anthropologie. Cette compétence universelle morale a été effectivement observée dans les sociétés : il y a des normes qui établissent le bien, le juste, l'intolérable et la justice.

B) Cadrage historique

1) Anthropologie classique et morale

Au XIX siècle, des intellectuels considèrent que les sociétés primitives aborigènes n'avaient aucune possibilité d'être morales, même si les individus étaient soumis à des règles dictées par leur société. Seul, l'individu ne pouvait être un être moral. Les anthropologues de l'époque pensent qu'il existe une différence entre les sociétés occidentales et les sociétés dites primitives. Effectivement, l'anthropologie observe que dans les sociétés primitives l'individu est assujéti à une moralité religieuse mais l'individu n'a aucune moralité propre, car celle-ci n'est pas valorisée, a contrario des sociétés occidentales où l'individu est considéré comme un être social dans une société morale. Les anthropologues de l'époque considéraient que les sociétés devaient donner une formation citoyenne à leur population et ils pensaient que la religion ne pouvait pas apporter une moralité aux sociétés primitives. Cette anthropologie avait tendance à définir la moralité comme étant un système fixe et rigide d'un ordre, en niant à l'individu la possibilité d'avoir un recul critique sur la question.

Les anthropologues classiques pensaient que l'individu n'avait pas forcément conscience des normes. Par ailleurs, selon Raymond Massé, il faudrait que les individus aient le choix du système de moralité car c'est par les choix que s'expriment la liberté et leurs réactions. C'est le point de départ de l'anthropologie de la morale. A travers plusieurs travaux de terrain tout au long du XXe siècle, les anthropologues ont décrit plusieurs systèmes de moralité pour une centaine de sociétés. L'anthropologie de la morale a apporté une contribution importante mais posé quelques problèmes. Un problème majeur consiste à vouloir identifier les normes et les valeurs. En effet, il est difficile de

⁴ Socialisation : c'est un processus où l'individu intègre l'ensemble des normes et des valeurs propres à son groupe social.

définir une valeur car il n'existe pas de véritable définition dans le domaine de l'anthropologie ainsi que dans les autres domaines des sciences humaines.

La notion de valeur reste floue. Selon Raymond Massé, l'anthropologie morale classique a apporté une contribution importante notamment en démontrant que tous les individus avaient une compétence morale quel que soit le degré de développements sociaux économiques de leur société. Cette compétence morale permet à l'ensemble des individus d'établir un système de normes et de s'y conformer mais également de pouvoir repérer l'ordre moral par rapport à un autre ordre, par exemple l'ordre politique. Ainsi l'anthropologie morale classique a permis de dire que les sociétés primitives avaient bien un système moral alors qu'avant on pensait que celles-ci étaient uniquement basées sur des normes hétéroclites. Par ailleurs, il y a un problème avec la notion de systématisation, car les anthropologues, en voulant démontrer la capacité des individus de toutes sociétés à pouvoir structurer leurs pensées, ont réifié la notion de système de normes et de valeurs alors que celles-ci ne sont pas simples tant pour les sociétés « primitives » que pour les sociétés occidentales. Il y a eu plusieurs postulats qui ne se vérifient plus actuellement tels que :

- Le premier postulat établit qu'il y a une stabilité immuable du système de normes qui permet de construire un système fixe de normes. Cela consiste à avoir un système de normes toujours présent auquel tous les individus sont liés au même degré. On pouvait observer cela aux Antilles, en Chine ou en Italie. Mais il peut y avoir de la créativité et du mouvement dans les sociétés.
- Le deuxième postulat stipulait une compréhension commune et partagée de façon inconditionnelle par l'ensemble de la communauté. Selon Raymond Massé, ce postulat était une véritable aberration. Les anthropologues ont pris du recul et c'est à partir de là que l'anthropologie éthique a émergé.

2) L'anthropologie éthique

L'anthropologie éthique s'intéresse au système moral local mais d'une autre manière. Les anthropologues étudient les normes en les mettant en lien avec le colonialisme, l'impérialisme et les mouvements de conversions religieuses. L'anthropologie éthique tient compte du fait que les normes ont une certaine mobilité liée à des facteurs extérieurs tels qu'internet. Les anthropologues font donc des études plus dynamiques sur les systèmes de moralité. Il y a une partie importante de l'anthropologie éthique qui est régie par le postulat suivant : La moralité n'est pas un bloc fixe. Il existe plusieurs niveaux et types de moralités dans lesquels l'ensemble des individus évoluent. Dans toutes les sociétés, l'individu moderne évolue à la confluence des différents systèmes de normes plus ou moins consciemment. Ces niveaux de moralités peuvent appartenir à plusieurs domaines qui sont ethniques, religieux, politiques et écologiques.

Les anthropologues éthiques s'intéressent également à la notion de moralité de sens commun. Cela consiste à observer la vie quotidienne des individus d'une société. Les anthropologues constatent que les individus font des gestes qui n'impliquent pas une grande réflexion. L'ensemble des gestes

repose sur des *habitus*⁵ et sur la moralité de sens commun qui consiste en une intégration des différentes normes qui permettent à l'individu de vivre au quotidien.

La première démarche de l'anthropologie éthique consiste à prendre conscience que l'individu évolue avec plusieurs types de moralités dans sa propre société. La réflexion sur le relativisme culturel ne repose pas uniquement sur la comparaison entre différents systèmes moraux. Il s'intéresse également à la comparaison entre les individus qui évoluent à la confluence de plusieurs systèmes de moralité. En effet, un individu pourra avoir des valeurs différentes d'un autre individu. Cette première démarche permet donc d'observer comment l'individu se positionne dans la société par rapport à ce pluralisme de systèmes moraux.

La deuxième démarche de l'anthropologie éthique est une étude dynamique des systèmes de moralité qui évolue dans le temps. Celle-ci reconnaît qu'il existe des tensions dans la société car l'ensemble des groupes formant la société n'est pas parfaitement homogène et harmonieux. En effet, on se positionne toujours dans un rapport de symétrie avec le pouvoir quelle que soit l'appartenance du système de moralité. Cela tient en différents facteurs tels que le genre, la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, qu'on soit ou non en situation irrégulière.

Selon Raymond Massé, l'éthique n'est pas un domaine lisse. Il compare la notion à un champ de bataille où certaines moralités prennent le pas sur d'autres. Ainsi, certaines moralités ont plus de poids que d'autres car elles sont soutenues par une personne ayant de l'influence. Selon l'anthropologie éthique, l'individu a un rapport variable aux normes et aux valeurs qui évolue tout au long de sa carrière morale et de sa trajectoire de vie morale. L'individu va développer des stratégies pour pouvoir gérer son statut moral tout au long de sa vie. Ce statut sera certes questionné par l'individu lui-même mais surtout par les autres individus. Ainsi l'éthique pourra être définie comme étant la capacité de l'individu à gérer son statut moral. Certains anthropologues ont fait des travaux montrant que les pèlerinages religieux sont des stratégies pour les individus de retrouver une virginité morale. Ainsi, les individus sont dans un cycle de reconstruction perpétuelle de leur statut moral.

III) Les concepts centraux et l'approfondissement de la notion éthique

A) Les concepts centraux

1) Approche de Paul Radin

L'anthropologue Paul Radin a écrit un ouvrage en 1927 « *Primitive man as philosopher* ». Ce livre est une étude du peuple aborigène qui montre que les aborigènes sont moins soumis aux normes de leur société mais qu'ils sont dotés d'une importante philosophie. Paul Radin a donné plus de crédit au fait que les individus peuvent avoir un libre arbitre concernant les normes établies dans leur société. Cela lui a permis d'établir le principe selon lequel les individus peuvent s'auto-discipliner et avoir un contrôle de soi concernant le système de moralité. Il a ainsi rendu vigilants les autres anthropologues sur les phénomènes de contorsions, de non-respect des normes, ou leur négociation. Selon Paul

⁵ L'*habitus* est l'ensemble de normes intégrées par un individu pour appartenir à un groupe social.

Radin, les individus ont la capacité de « spéculer » la philosophie et d'établir des principes abstraits. Cela permet de dire que la réflexivité est universelle. Cette réflexivité est le cœur des questions de l'anthropologie de l'éthique.

2) Approche de Foucault

Foucault a une influence dans le domaine de l'anthropologie de l'éthique, notamment pour les concepts de problématisation et de subjectivité, c'est-à-dire la capacité d'un individu à se positionner comme un sujet moral dans la société. Ces concepts sont au centre de la réflexion de l'anthropologie éthique. Actuellement, la subjectivité est définie comme étant la capacité d'un individu à se constituer comme un sujet moral, qui accepte consciemment les normes en s'y soumettant ou en les contestant. L'anthropologie éthique analyse l'unicité de l'homme à travers sa diversité non plus en mettant son focus sur la comparaison des différents systèmes de moralité mais en privilégiant la comparaison des processus de subjectivation et des modalités de problématisations. Ainsi les anthropologues se posent la question : comment construit-on un problème social avec un problème moral ? Selon Raymond Massé, l'anthropologie prend un virage individualiste. En effet, avant, l'anthropologie faisait un portrait des différents systèmes de moralité. Actuellement, les anthropologues accentuent leurs réflexions sur la subjectivité, et donc sur l'individu. Si la réflexion est certes plus individualiste, elle permet d'aborder des questions politiques. L'anthropologie éthique analyse les pratiques des différents assujettissements et les modalités de positionnement de l'individu à propos du système de moralité.

3) L'approche de Robben Ford

L'anthropologue publie dans les années 1950 des bilans de l'anthropologie éthique qui attestent que la morale ne détermine pas mécaniquement les pratiques des individus. C'est à partir de ce moment qu'est introduite la notion d'espace de liberté, aujourd'hui importante pour l'anthropologie éthique. L'espace de liberté peut être vu sous deux angles :

- comme un conflit entre des systèmes de normes. Effectivement, l'ensemble des individus vivent dans un milieu où il y a plusieurs normes qui sont difficilement conciliables. Ainsi l'individu doit se construire son propre statut moral.
- comme un lieu de choix où l'individu peut accepter ou contester les normes établies par sa société.

Cette notion conduit à la question de l'opposition de la liberté et de la soumission. Cette dernière pose problème aux anthropologues pour lesquels l'opposition n'est pas absolue, selon Joel Robbins qui a travaillé avec une population de Nouvelle Calédonie qualifiée de société « primitive ». L'individu évoluait dans plusieurs domaines que l'anthropologie doit appréhender de différentes manières. Par exemple, cette population de Nouvelle Calédonie avait un conservatisme concernant les normes de travail et utilisait sa marge de liberté pour les normes en rapport avec la sexualité et les normes politiques. Ainsi l'anthropologie doit analyser domaine par domaine. Les anthropologues éthiques doivent donc réussir à analyser les multiples modalités d'incorporation des morales dans un domaine donné. Ces approches permettent d'établir un nouvel éclairage sur l'éthique.

B) L'approfondissement de l'éthique

Dans l'anthropologie éthique, la notion d'éthique correspond à une pratique consciente d'une liberté limitée et contrainte variant d'un domaine d'activité à l'autre. On peut s'interroger sur le fait que la liberté de moralité peut être contrainte par des habitus et par la moralité de sens commun. L'éthique ne se résume pas uniquement à l'autonomie et à l'espace de liberté car tous les individus ont une liberté contrainte.

Selon Raymond Massé, l'éthique pourrait se définir comme étant un équilibre entre une responsabilité consciente de l'acteur moral et l'emploi de l'ordre moral. Cet ordre moral est négocié et incorporé chez l'individu. L'anthropologie dit qu'il n'y a pas d'opposition systématique entre la moralité de sens commun et l'éthique (on se trouve face à une négociation et l'individu doit composer avec ces deux notions). Selon Raymond Massé, l'anthropologie ne propose pas une éthique formelle mais une éthique du quotidien, elle s'intéresse à la navigation des individus à travers les différents types de systèmes de moralité. C'est à partir de cette analyse que Raymond Massé propose l'image de spirale qui correspond à la relation entre la morale et l'éthique. Cette image rend compte de la dynamique du lien entre les normes et l'éthique. Auparavant, l'anthropologie avait tendance à faire une analyse de la stabilité des normes et voyait l'éthique comme un lieu de débat, alors que les normes évoluent et sont redéfinies tout au long de la vie des individus selon les situations qu'ils traversent. Ainsi, les anthropologues ne peuvent penser l'éthique en dehors des normes. Il en est de même pour la moralité, ce qui respecte le principe de réflexivité et aussi d'agentivité⁶. L'image de la spirale est donc intéressante pour visualiser la dynamique existante entre l'éthique et les normes. En effet, les deux notions évoluent de concert. Pour Raymond Massé, il faut conjuguer l'anthropologie morale, qui analyse le système de moralité comme un élément fixe, avec l'anthropologie de l'éthique qui pense qu'il existe un espace de liberté. Il ne faut pas méjuger l'anthropologie morale mais porter un plus grand intérêt à l'analyse descriptive des normes dans notre société.

Par ailleurs, des anthropologues qui ont travaillé sur l'opposition entre liberté et soumission, en étudiant notamment le rapport des femmes musulmanes à leur piété (port du voile). Ces études ont permis d'observer que la soumission aux normes religieuses est une forme de liberté. En effet, pour les femmes musulmanes, c'est un choix stratégique de se conformer aux règles religieuses et cela devient une forme de liberté et d'autonomie. Cette conclusion nous invite à voir qu'il existe des formes de liberté alternatives à la conception occidentale de la liberté. La liberté peut correspondre, selon Raymond Massé, à un assujettissement volontaire des individus aux normes. Par exemple, aux Etats-Unis, il y a 50% de protestants fondamentalistes qui se soumettent volontairement au système de moralité religieux. Ainsi, selon Raymond Massé, il ne faut pas idéaliser le modèle occidental de liberté. Les modèles alternatifs de liberté peuvent être en rapport avec les différents modèles de rationalité et de conformité sociale. La rationalité correspond au fait que les individus doivent se conformer aux normes établies par une autorité.

⁶ L'agentivité correspond à la capacité d'agir et de mobiliser les ressources personnelles ou collectives dans un univers de possibilités illimités.

En conclusion, il faut consentir à une vision pluraliste de la liberté et la question de la soumission peut être observée selon deux points de vue. La première vision est celle des anthropologues de l'éthique, selon laquelle il existe différents modes de liberté, différents positionnements de liberté. La deuxième vision voit la soumission comme étant le résultat de plusieurs modalités d'assujettissement. L'anthropologie de l'éthique analyse la liberté non comme une notion absolue mais comme un lieu de positionnement de l'individu par rapport à des normes qu'il redéfinit et négocie durant toute sa vie. Ainsi, l'éthique est le mouvement que Raymond Massé compare à une spirale où les individus questionnent les normes et en créent de nouvelles. Par conséquent, la liberté n'est désirée qu'à un certain degré. La conformité aux normes permet aux individus d'avoir un « espace de repos » face à cette dynamique de questionnement.

IV) Questions du public

Question 1 : La notion de liberté est-elle plus compliquée que la notion de valeur ? Ne faudrait-il pas que la notion soit observée par le biais du concept communautarien⁷ ?

Certains systèmes communautariens sont basés sur l'éthique. Ainsi il existe un communautarisme dans les sociétés libérales où des groupes issus de l'immigration se sont formés par convenance personnelle ou par incitation de l'Etat, par l'intermédiaire de politiques multi-culturalistes. Ces politiques favorisent la reproduction de la culture (normes, valeurs) de différents groupes migrants qui viennent s'installer dans l'Etat. Ces populations sont donc bien communautariennes dans le sens où elles créent un système moral propre. Il ne faut pas généraliser une communauté par son système moral car il en existe plusieurs dans une communauté. Les anthropologues sont censés analyser finement la pluralité d'une communauté. Ainsi, la communauté canadienne antillaise est traversée par plusieurs courants culturels qui peuvent être religieux, politiques ou sociaux, ce qui montre l'hétérogénéité des communautés et met en évidence le principal défaut du communautarisme qui présente les communautés comme étant homogènes. Les communautés sont à la fois construites par le groupe lui-même et par l'Etat. Un politologue britannique a montré que les communautés ethniques anglaises des années 1970 n'avaient pas le sentiment d'appartenir à une communauté jusqu'à l'intervention d'une politique étatique d'aide. Pour lui, le communautarisme avait été créé par l'Etat lui-même. Les communautés sont des espaces moraux. Il faut éviter de les voir comme homogènes et se rendre compte qu'il y cohabite plusieurs systèmes moraux.

Question 2 : Y-a-t-il une différence entre la sociologie de l'éthique et l'anthropologie de l'éthique ?

Les sociologues travaillent sur leur propre société alors que les anthropologues vont faire un travail d'analyse sur d'autres sociétés que la leur. Le choc de culture vécu par l'anthropologue induit un point de vue différent. Par ailleurs, en sociologie de l'éthique, on aborde rarement la thématique de la morale.

Question 3 : Pourquoi le terme de communauté est-il réservé aux groupes ethniques ? Existe-il une définition générale du terme communauté ?

⁷ Un communautarien est un adepte de la philosophie privilégiant l'appartenance culturelle et la communauté face à l'individu.

Il y existe plusieurs travaux sur la notion de communauté. L'anthropologue définit la notion comme étant la reconnaissance d'un dénominateur commun entre les individus à l'intérieur du groupe et vis-à-vis des individus à l'extérieur. Le concept de communauté est devenu métaphorique et n'est plus considéré comme étant un concept opérationnel. Cette notion n'est pas uniquement utilisée pour les communautés ethniques même si celles-ci sont les plus visibles, car au cœur des débats. Ainsi, dans des pays comme le Canada ou l'Angleterre où les pouvoirs publics font des politiques multiculturalistes qui ont pour résultat de créer des communautés, il existe un sentiment d'appartenance au groupe très fort. La communauté est autant implantée dans le microsocial que dans le macrosocial, Même s'il y a moins d'études des communautés au niveau microsocial. Cela explique pourquoi les communautés ethniques et religieuses sont plus visibles que les autres.

Question 4 : La soumission est-elle volontaire ou plutôt contrainte ?

La soumission, comme la liberté, est soumise au phénomène de bipolarité. Ainsi la soumission peut être un assujettissement contraint par la force mais également une soumission volontaire. Il faut savoir reconnaître les différentes modalités de la notion de soumission. L'anthropologie de l'éthique ne peut pas faire une analyse sur l'opposition entre liberté et soumission sans prendre en compte le concept de capacité. Ce concept permet à l'individu d'avoir des compétences pour pouvoir doser sa soumission. L'individu les acquiert grâce à l'accès à l'éducation ou par des lois (liberté de penser et d'expression). Cela est important pour l'anthropologue car on ne peut pas faire l'impasse, dans une anthropologie de l'éthique, sur les compétences de l'individu. Effectivement, les compétences sont nécessaires pour l'accès de l'individu à un degré de liberté ou de soumission.

Raymond Massé milite pour un relativisme engagé qui pose une limite à la nuance et à la contextualité. Ainsi il prône un engagement critique notamment concernant le fait de reconnaître qu'il existe plusieurs systèmes moraux. Raymond Massé prend l'exemple de l'excision des femmes au Burkina Faso. Le contexte de la pratique consiste à la première étape fondamentale du travail de l'anthropologue. Par conséquent, il y a une mise en relief du relativisme méthodologique qui est le postulat de base de l'anthropologie éthique. Cela consiste à ne pas juger avant de comprendre et à se doter d'outils de compréhension. Ensuite, il faut continuer le travail avec l'aide du relativisme engagé qui a pour but de donner le même poids aux femmes favorables à l'excision qu'aux femmes défavorables à la pratique. Il ne faut pas occulter les discours divergents. L'anthropologie de l'éthique a vocation à offrir un espace de visibilité à tous les discours. Mais concernant l'excision, l'anthropologie éthique se trompe lourdement car elle confirme les statu quo et ne favorise pas le changement social. L'anthropologie éthique a comme but véritable de participer à l'émergence d'une pluralité de discours. Ainsi les anthropologues peuvent être comparés à des intermédiaires qui donnent la parole à des sous-groupes. Le réalisme engagé, en accord avec le réalisme méthodologique, permet de comprendre le pluralisme de discours et ne se conforme pas à l'opinion du plus grand nombre. Le respect de la tradition ne peut être un principe de l'éthique, car toute tradition n'est pas éthique.

Question 5 : Comment fait-on pour chercher les modalités de réflexivité chez un agent local ?

La première procédure est l'observation directe qui consiste à faire une observation des réactions des personnes (ce qu'ils jugent intolérable). Les réactions des personnes permettent d'avoir un

indicateur sur les balises morales qui régissent la société ou la communauté. Il faut prendre en considération tous les discours mais ne pas oublier que les discours sont codifiés et que l'anthropologue reste un étranger pour la société qu'il étudie. Selon Raymond Massé, car on y entend des discussions informelles. Les anthropologues ont également essayé d'observer les pratiques morales en mettant en place des débats, au sein desquels les personnes délibèrent et argumentent. Il faut une agentivité, une réflexivité et une habileté à débattre. Les modalités de réflexivité peuvent être abordées également par l'analyse des mythologies ou des proverbes. En fait, l'anthropologue doit utiliser plusieurs méthodes pour avoir une analyse la plus claire possible.

Question 6 : Y a-t-il un enjeu politique dans la réflexion éthique ?

Il y a bien des enjeux politiques dans l'anthropologie éthique. En effet, la politique émerge à la frontière de la création des normes et de leurs questionnements. L'éthique questionne les normes ce qui relève d'un travail politique. Il faut regarder la pluralité des points de vue et réfléchir aux conséquences de la non-intervention ou de l'intervention. L'éthique peut être un discours alternatif au discours politique. De plus, la critique sociale et politique passe par la critique éthique et morale. Ainsi le comportement éthique peut aboutir à une remise en cause de la politique.

V) L'enseignement supérieur au Canada

Question 1 : Comment l'enseignement de l'éthique s'organise-t-il au Canada ?

L'université de Montréal propose une formation en bioéthique préparant à des masters et des doctorats. Le programme de bioéthique est pluridisciplinaire. Ainsi, la notion de bioéthique peut être abordée par la faculté de médecine ou la faculté de sciences humaines. Cette formation met l'accent sur la bioéthique et l'éthique clinique. Les enseignements s'articulent sur plusieurs volets comme l'éthique de la recherche qui par la suite deviendra un champ de spécialisation. Plusieurs types d'étudiants s'y côtoient : ceux qui ont fait un baccalauréat⁸ en anthropologie, les étudiants de médecine qui veulent s'orienter en bioéthique et les professionnels de la santé qui ont un intérêt pour l'éthique. Les professeurs qui enseignent la bioéthique respectent l'interdisciplinarité de l'enseignement bioéthique dans le sens où les professeurs sont des enseignants de philosophie, de sociologie, de théologie, anthropologie, etc.). Ces professeurs dispensent des cours sur les enjeux éthiques en matière de santé publique. En effet, l'école de santé publique est basée à l'Université de Montréal. L'Université de Laval propose une formation d'éthique appliquée qui prépare également à des masters et des doctorats. Les différents champs d'enseignements portent sur :

- L'éthique,
- L'éthique du multiculturalisme,
- L'éthique de la santé,
- L'éthique de l'écologie.

Cette formation est gérée par les différentes facultés de philosophie et de théologie. En parallèle, il existe un Institut de santé et d'éthique appliquée qui est basé également sur le concept de l'interdisciplinarité. Ainsi les cours peuvent porter sur des matières telles que :

⁸ Baccalauréat : équivalent de la licence en France

- L'éthique de la médecine,
- L'éthique de l'environnement,
- L'éthique de l'organisation.

Le président de l'Institut, Luc Bégin, définit l'éthique appliquée comme étant une éthique en application dans tous les domaines. Ainsi, les professeurs sont d'abord recrutés sur leur domaine de compétence et puis à l'intérêt qu'ils portent à l'éthique. Il y a une trentaine d'étudiants en maîtrise et une dizaine en thèse à l'Institut. Le financement de l'Institut provient de l'Université. D'autre part, l'école de santé publique s'autofinance. Cette école organise des conférences pour des salariés. Ces colloques sont financés par les employeurs. Par ailleurs, il existe une concurrence entre les Universités de Montréal et Québec. En effet, c'est Montréal qui a développé en premier les diplômes de bioéthique alors que Laval s'est tourné vers l'éthique appliquée.

Question 2 : Y a-t-il des doctorats uniquement éthiques ?

Cela dépend de l'Université. A l'Université de Montréal, il existe uniquement des diplômes en bioéthique. Alors qu'à l'Université de Laval, il existe des diplômes en éthique appliquée. Les diplômes bioéthiques ne permettent pas uniquement de travailler en milieu hospitalier mais également dans le domaine de la santé publique nationale et de la santé publique internationale.

Question 3 : Avez-vous recontacté les étudiants ?

L'Université recontacte les étudiants par le biais d'un entretien téléphonique ce qui permet de faire le point sur la carrière du jeune diplômé. Ces informations sont ensuite renseignées sur le site afin de permettre aux étudiants de voir les différentes possibilités de carrière.

Question 4 : Les professeurs sont-ils impliqués dans l'approche réelle?

Ils sont très impliqués dans l'approche de l'éthique appliquée notamment concernant la politique publique. Effectivement, il existe une vision différente de celle de la France dans le monde anglo-Saxon et au Canada. Par exemple, au Canada on considère que l'anthropologie est un travail de terrain alors qu'en France elle est plutôt considérée comme un travail universitaire. Ainsi, en France, un anthropologue qui travaille dans la société est considéré comme un sociologue et non comme un anthropologue. Les philosophes n'accordent pas assez de crédit à l'étude de l'éthique en France. Au contraire, au Canada, les philosophes sont très impliqués dans l'éthique (le président du comité national d'éthique est un philosophe).

Question 5 : Y a-t-il des évaluations de compétence dans vos diplômes ?

Les compétences en éthique sont difficilement mesurables et définissables, sauf dans le domaine hospitalier.

Question 6 : Comment s'organisent les cours au Canada ?

L'Université organise quelques cours magistraux. Mais la principale manière de dispenser les cours est d'organiser des séminaires qui consistent à faire des débats entre le professeur et les étudiants. Ainsi pour préparer l'échange les étudiants doivent lire un document de trois cents pages pour

chaque séminaire. Les étudiants français ne sont pas habitués à cela. Le système éducatif français est très formaté.

Question 7 : Y a-t-il des différences majeures sur la façon d'enseigner à l'Université ?

Au Canada, les professeurs suivent un programme de cours universitaires contrairement à la France où c'est le professeur qui définit le contenu de son cours. D'autre part, les étudiants doivent suivre deux séminaires obligatoires et en choisir trois autres. Ces séminaires se déroulent sur une durée de huit mois ce qui correspond à deux sessions de cours. L'étudiant doit rédiger un mémoire en fin de parcours. Ce travail de fin études est encadré et préparé par les professeurs. En effet, il y a deux cours de préparation au mémoire durant l'année. Lors de la première session l'étudiant, qui travaille par exemple sur l'éthique de responsabilité en Jamaïque, doit rédiger une bibliographie sur la notion de l'éthique de responsabilité. Après cette recherche bibliographique, il doit définir la notion avec la synthèse des références trouvées. La deuxième partie de la préparation est identique à la première sauf que l'étudiant travaille sur la deuxième notion de son sujet, ici la Jamaïque. Il fera donc une bibliographie des articles qui mettent l'accent sur l'anthropologie de la Jamaïque (religion, courants politiques, culture, normes) qu'il devra par la suite résumer. La dernière phase du travail de préparation pour l'étudiant sera de réaliser une synthèse des deux parties précédentes et d'établir une procédure d'études qui consiste à identifier les objectifs et les moyens d'aboutir (observations sur le terrain, entrevues, analyse d'articles, etc.). A partir de ce moment, l'étudiant peut commencer à faire une collecte de données. L'encadrement se poursuit environ tous les deux mois avec une réunion entre l'étudiant et le professeur. Le système universitaire français laisse davantage les étudiants en roue libre, alors que le système universitaire canadien encadre ses étudiants. Cet encadrement permet à l'étudiant d'être guidé par le professeur tout en conservant sa liberté de choix. Effectivement, l'encadrement permet de donner des indications mais lorsque l'étudiant sera sur le terrain il devra revoir son approche méthodologie pour atteindre au mieux son objectif.

Question 8 : Y a-t-il un programme d'enseignement à distance ?

L'université du Canada a un programme d'enseignement à distance qui est financé par l'ensemble du groupe universitaire. Ce programme prend plusieurs formes :

- Site web qui héberge une plateforme de cours à distance.
- Des programmes formatés qui sont très règlementés.

Le département d'anthropologie utilise ce système à hauteur de 20% mais cela dépend du département où l'on se trouve. Les cours présents sur le site web ne sont pas des cours fait en simultané. Ils sont évalués avec des items plus stricts que les cours normaux. Cette évaluation peut se faire par de nombreuses manières : sur la base de comptes rendus, de rédactions, d'échanges ou de débats

Question 9 : Quelle est la philosophie qui a motivé l'installation du programme d'enseignement à distance ?

L'Université dont dépend Raymond Massé a fondé ce programme d'enseignement à distance pour des questions budgétaires. En effet, s'il y a bien un professeur qui supervise les cours donnés, ce sont

des doctorants et des post doctorants qui dispensent les enseignements car cela coûte moins cher à l'Université. Par ailleurs, cela permet d'avoir une certaine flexibilité pour l'accès aux cours. C'est vrai pour toutes les universités.

Question 10 : Y a-t-il des départements de gérontologie au Canada ?

Il y a bien un programme de gérontologie dans les universités canadiennes ainsi les étudiants peuvent avoir des masters et des doctorats en gérontologie. Des études sont aussi menées par l'Institut du vieillissement.

Question 11 : Y a-t-il des professeurs d'éthique ?

Il n'existe pas de département d'éthique dans les Universités du Canada, comme en France d'ailleurs. Ainsi les enseignants ne sont pas des professeurs d'éthique mais des professeurs qui ont un intérêt en éthique. Ces professeurs peuvent être spécialisés en éthique appliquée ou en bioéthique. Il faut apprendre à composer avec toutes les disciplines mais l'interdisciplinarité a des limites. En effet, chaque discipline a son vocabulaire qui n'est pas forcément simple.